

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, de Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, 7 novembre 2011, à 19h00 dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Michel Prince, conseiller, Christine Marchand, conseillère, Gabrielle Carisse, conseillère, Serge Breton, conseiller, Michel Dumont, conseiller, Pierre Boisvert, conseiller, formant quorum sous la présidence de André Henri, maire.

Est également présente; Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance (prière)

Le maire André Henri constate le quorum.

2. Moment de silence suite au décès de Madame Danielle Carignan

2011-11-168

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Michel Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia reste ouvert.

1. Prière (Moment silence)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal du mois d'octobre
4. Contrat des conditions travail Pierre Ramsay
5. Repas pour budget
6. Référendum nomination pour le oui
7. Substitut pour la régie des 3 monts
8. Nomination de Christine Marchand comme responsable de la famille
9. Demande de M. Parenteau
10. Rapport du maire
11. Dossier réclamation excavation Gagné
12. Rapport des commissions
13. Demande de Michel Dumont
 - A) Suivi achat de génératrices (combien coûte le branchement à l'édifice municipal)
 - B) Rapport de l'agent culturel
 - C) Sécurité et vol: achat de caméra de surveillance
 - D) Prochain budget
 - E) Demande de subvention Ministère de la culture
 - F) Rapport de l'inspecteur: comme il a été discuté à la commission des relations de travail.
 - G) Réponse de Me Caron à la demande du citoyen pour l'entretien de la rue Paradis
14. Garde de sécurité rue Paradis
15. Travaux de l'inspecteur (dossier rue Paradis)
16. Procédure pour les maisons non branché au réseau d'égout

17. Séance d'information concernant le Schéma de couverture de risque de la MRC le 29 novembre à 19h au Pavillon Arthabaska
18. Lettre de la CRSBP
19. Demande de la subvention A.R.L.N
20. Dossier Régie des 3 Monts (Ajout possible de la municipalité de St-Adrien)
21. Achat camion incendie
22. Adoption du code d'éthique des élus
23. Facture de Mme Maryse Poirier
24. Lettre du député André Bellavance
25. Demande de Centre d'action bénévole un montant de 500.\$
26. Demande de la Polyvalente de Disraeli
27. Dérogation mineure Sylvain Roy
28. Dérogation mineure Bertrand Roy
29. Lettre SADC lock-out
30. Lettre du Ministère de la famille dossier subvention MADA
31. Correspondance
32. Comptes du mois
33. Varia
 - A) Résolution demande pacte rural général de 672.25\$
 - B) Remplacement des drapeaux
 - C) Entente avec Pavage Veilleux
 - D) Formation pour l'agente culturelle et acceptation des activités
34. Période de questions
35. Levée de l'assemblée

2011-11-169

3. Adoption du procès verbal du mois d'octobre 2011

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Pierre Boisvert et résolu à l'unanimité des conseillers :

2011-11-170

4. Contrat des conditions de travail de l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT que les conditions de travail de l'inspecteur municipal ont été renouvelés pour une durée de deux (2) ans.

CONSIDÉRANT que les conditions de travail ont été discutées et acceptées par les membres du conseil à l'atelier de travail.

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Pierre Boisvert et résolu majoritairement que les conditions de travail de M. Pierre L Ramsay sont acceptés.

M. Michel Dumont responsable des relations humaines est contre cette proposition.

2011-11-171

5. Repas pour budget

CONSIDÉRANT que nous devons préparer le budget 2012, durant toute la journée du samedi le 26 novembre.

En conséquence Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers,

Que le conseil municipal réserve la salle à manger du BLA BLA au dépanneur du Coin pour le dîner, que les frais du repas seront à la charge de la Municipalité; La présente résolution autorise également le paiement.

2011-11-172

6. Référendum nomination des représentants pour le oui

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal désire être représenté pour le référendum par certains membres du conseil municipal.

CONSIDÉRANT que les représentants du oui sont les suivants;

M. Michel Dumont, représentant pour le vote par anticipation qui sera tenu dimanche le 13 novembre.

M. Serge Breton, est nommé représentant pour le jour du scrutin qui sera tenu dimanche le 20 novembre.

Mme Christine Marchand, est nommée substitut.

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les représentants du oui pour la tenue du référendum sont :

M. Michel Dumont, représentant le jour du vote par anticipation qui sera tenu dimanche le 13 novembre.

M. Serge Breton, représentant le jour du scrutin qui sera tenu dimanche le 20 novembre.

Mme Christine Marchand, est nommée substitut.

2011-11-173

7- Substitut pour la régie d'incendie des 3 monts

CONSIDÉRANT que suite à la venue de nouveaux membres au conseil municipal, nous devons nommer un substitut en remplacement de M. Michel Prince lorsque ce dernier ne peut assister au conseil du C.A de la Régie Inter municipale d'incendie des 3 Monts.

CONSIDÉRANT que cette personne est M. Serge Breton nommé comme substitut en absence de M. Michel Prince.

Il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que M. Serge Breton soit nommé comme substitut en absence de M. Michel Prince pour siéger au conseil du CA de la Régie Inter municipale d'incendie des 3 Monts.

2011-11-174

8- Nomination de Christine Marchand comme responsable de la famille (R.Q.F) et de Gabrielle Carisse substitut

CONSIDÉRANT que nous devons remplacer les deux élus qui ont quitté le conseil municipal faisant parties de comité famille (RQF) par d'autres membres du conseil.

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire nommer Mme Christine Marchand, responsable des questions familiales du R.Q.F, et Mme Gabrielle Carisse comme substitut.

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens nomme Mme Christine Marchand responsable des questions familiales (RQF.) et de Mme Gabrielle Carisse substitut.

2011-11-175 9- Demande de M. Parenteau

M. Jacques Parenteau a présenté la demande suivante. Qu'il désire consulter le site web de Québec Municipal (www.quebecmunicipal.qc.ca), site web dont la Municipalité est membre.

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Christine Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers

Que cette demande est refusée.

2011-11-176 10- Rapport du maire

M. André Henri, maire dépose son rapport tel que demandé à l'article 955 du code municipal. Le maire à l'obligation de déposer au moins quatre, (4) semaines avant l'adoption du budget son rapport de l'année courante.

Il est proposé par Pierre Boisvert, appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers de prendre acte.

Que le dépôt du rapport a été déposé à la table du conseil, qu'il a également été mis à la disposition du public sur une table à l'entrée.

2011-11-177 11- Dossier réclamation excavation Gagné

CONSIDÉRANT que depuis le printemps dernier nous recevons un état de compte pour des travaux qui ont été fait par Excavation Gagné.

CONSIDÉRANT qu'il y a eu des lacunes que nous désirons discuter avec l'entrepreneur Excavation Gagné et M. Luc Comtois

Il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Michel Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que le conseil demande une rencontre avec les personnes concernées d'Excavation Gagné et M. Luc Comtois, pour discuter de certains éléments concernant le suivi des travaux et de la facturation reçue.

12- Rapport des commissions

Madame Christine Marchand, fait rapport de la rencontre concernant la Planification stratégique de la MRC d'Arthabaska. Une plaque a également été remise à toutes les municipalités.

13- DEMANDE DE M. MICHEL DUMONT

A- Suivi achat de génératrices

Reporté au budget 2012

B- Rapport de l'agent culturel

Préparation du brunch de Noël et cadeaux pour les enfants.
Préparation du calendrier.

C- Sécurité et vol: achat de caméra de surveillance

Reporté

D-Date du Prochain budget

Samedi le 26 novembre à 9h

E) Demande de subvention Ministère de la culture

Prendre des informations avec la personne concernée

F) Rapport l'inspecteur:

Les rapports sont présentés sur demande seulement et exclusivement aux élus

2011-11-178 G) Réponse de Me Caron à la demande du citoyen pour l'entretien de la rue Paradis.

M. Serge Breton se retire de la table du conseil à 19h 26 car il mentionne que ce dossier le touche personnellement. Il est de retour après les discussions à 19h 45

CONSIDÉRANT que M. le Maire fait lecture de la lettre de Me Caron, concernant le dossier de l'entretien de la rue Paradis.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont fait mention que ce chemin est entretenu par la municipalité comme chemin de tolérance depuis les années 1970

CONSIDÉRANT que les propriétaires touchés ont déposés une requête demandant de continuer l'entretien de ce chemin

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boisvert, et résolu majoritairement par les conseillers.

Que le conseil accepte la requête des propriétaires touchés demandant de continuer l'entretien de ce chemin.

M. Michel Dumont fait mention qu'il est contre cette proposition.

2011-11-179 14-Garde de sécurité rue Paradis

Nous avons reçu une offre de service de M. Armel Larrivée pour effectuer la fabrication des gardes de sécurité à l'entrée de la rue Paradis. Le coût est de 1 225.\$ la pose n'est pas incluse a ce montant.

En conséquence il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Pierre Boisvert, et résolu unanimement par les conseillers.

Que le conseil accepte que la fabrication de la garde de sécurité soit faite par M. Armel Larrivée au coût de 1 225.\$ Ainsi que la pose qui sera

facturée séparément puisqu'elle n'est pas incluse. Cette résolution autorise la dépense et le paiement.

2011-11-180 15- Travaux de l'inspecteur (dossier rue Paradis)

CONSIDÉRANT qu'une partie seulement des travaux a été réalisée sur la rue Paradis dernièrement.

CONSIDÉRANT qu'il reste encore de travaux de finition à compléter afin que les dits travaux soient conformes et sécuritaires.

CONSIDÉRANT que la pose de grosses roches et le nettoyage du bassin existant sont nécessaires.

CONSIDÉRANT que le coût approximatif des travaux est de 1 500.\$

En conséquence il est proposé par M. Serge Breton appuyé par Mme Christine Marchand, et résolu unanimement par les conseillers.

Que les travaux de finitions incluant la pose de grosses roches et le nettoyage du bassin existant soient réalisés dans les plus brefs délais au coût d'environ 1 500.\$.

Cette résolution autorise la dépense et le paiement.

2011-11-181 16- Procédure pour les maisons non branchés au réseau d'égout

CONSIDÉRANT que le délai pour effectuer le branchement des résidences au réseau d'égout de la municipalité a pris fin le 30 octobre 2011.

CONSIDÉRANT que nous constatons qu'il y a deux (2) résidences qui ne sont pas banchées présentement.

En conséquence il est proposé par Mme Gabrielle Carisse, appuyé par M Michel Dumont, et résolu unanimement par les conseillers.

Qu'une lettre soit remise aux propriétaires concernés et qui ont l'obligation de se conformer à la réglementation municipale.

17- Séance d'information concernant le Schéma de couverture de risque de la MRC le 29 novembre à 19h au Pavillon Arthabaska

Il est proposé par Christine Marchand appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'autoriser les frais de déplacement pour assister à la séance d'information concernant le schéma de couverture de risque de la MRC le 29 novembre au Pavillon Arthabaska. Cette rencontre est spécifiquement destiné aux représentants qui participent aux dossiers touchés par la sécurité incendie.

18- Lettre de la CRSBP

Invitation au répondant et aux membres du conseil pour une rencontre d'information. Reportée après les fêtes.

2011-11-182 19- Demande de la subvention A.R.L.N

L'A.R.L.N a fait la demande par lettre afin de recevoir le montant de 3 500.\$ tel que promis au budget de l'année 2011.

Il est proposé par Michel Prince appuyé par Michel Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que le montant de 3 500.\$ soit remis à L'A.R.L.N pour l'année 2011.

Le conseil demande que l'A.R.L.N nous dépose le programme des activités réalisé durant l'année 2011 avec ce montant d'argent.

20- Dossier Régie des 3 Monts (Ajout possible de la municipalité de St- Adrien)

M. Maire fait mention qu'il y a de forte chance que la Municipalité de St-Adrien se fusionne avec la Régie inter municipale d'incendie des 3 Monts en 2012.

2011-11-183 21- Achat camion incendie

CONSIDÉRANT que la Régie inter municipale d'incendie des 3 Monts a demandé des soumissions pour l'achat d'un camion pompe.

CONSIDÉRANT que présentement la Régie a un besoin urgent de ce camion

Il est proposé par Michel Prince appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers.

D'accepter la soumission de Teamco machinerie agricole des Bois-Francis inc, pour la fourniture d'un camion incendie avec pompe vacuum à la Régie inter municipale incendie des 3 Monts, au montant de 156 350.\$ plus taxes.178 121.74\$

2011-11-184 22- Adoption du code d'éthique des élus règlement portant le numéro 225

M. Serge Breton, est le conseiller qui a donné l'avis motion à la séance du 3 octobre.

M. Serge Breton en fait donc la présentation.

Les objectifs principaux dudit projet de règlement sont les suivants :

A. Le présent règlement a pour objet d'établir un Code d'éthique et de déontologie pour tous les membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens, notamment en souscrivant à des valeurs qui misent sur l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un Conseil municipal, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect, la loyauté, l'équité, l'honnêteté, l'objectivité, l'impartialité, et la saine gestion dans une perspective d'intérêt public pour gouverner la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

B. Les membres du Conseil municipal doivent exercer leurs fonctions et organiser leurs affaires personnelles de façon à préserver et à maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité des décisions de la Municipalité de Saints- Martyrs-Canadiens. Les membres du Conseil municipal doivent de plus agir avec intégrité, objectivité et impartialité mais doivent aussi préserver les apparences et favoriser la transparence en adoptant un comportement qui préserve et maintienne la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de l'entreprise municipale.

Il est proposé par Serge Breton résolu à l'unanimité des conseillers.

Que la municipalité adopte le code d'éthique tel que proposé par la

Fédération Québécoise des Municipalités.

2011-11-185

23- Facture de Mme Maryse Poirier

CONSIDÉRANT que les circonstances qui sont survenues lors de l'ouragan Irène étaient imprévisibles.

CONSIDÉRANT que les dommages causés étaient hors de notre contrôle. car étant occasionnés par le déchainement de la nature, donc imprévisibles.

Il est proposé par Christine Marchand appuyé par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que la municipalité refuse de payer les comptes présentés par Madame Maryse Poirier, cela pourrait causer un précédent. Que les circonstances qui sont survenues lors de l'ouragan Irène étaient imprévisibles.

24- Lettre du député André Bellavance

Transmettre la lettre à l'agente culturelle

2011-11-186

25- Demande de Centre d'action bénévole un montant de 500.\$

CONSIDÉRANT que la population de Saints- Martyrs- Canadiens ont la possibilités de recevoir les paniers de Noël qui sont distribués aux familles dans le besoins.

CONSIDÉRANT que nous participons a cette activité depuis plus de trois (3) ans.

Il est proposé par Michel Prince appuyé par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers.

Qu'un montant de 300.\$ soit remis au centre d'action bénévole de Garthby/Beaulac. Comme par les années passées pour la participation aux paniers de Noël, qui sont distribués aux familles dans le besoin sur le territoire de la municipalité des Saints- Martyrs- Canadiens.

2011-11-187

26- Demande de la Polyvalente de Disraeli

CONSIDÉRANT que les enfants de notre municipalité sont des participants aux activités de la polyvalente de Disraeli.

CONSIDÉRANT que la polyvalente de Disraeli est l'endroit désigné par la commission scolaire de l'amiante pour les études du secondaire.

En conséquence Il est proposé par Michel Prince appuyé par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers.

Qu'un montant de 50.00\$ soit remis à la polyvalente de Disraeli suite à la demande reçue.

2011-11-188

27- Dérogation mineure Sylvain Roy

CONSIDÉRANT que M. Sylvain Roy a présenté une demande de dérogation mineure au Comité d'Urbanisme.

CONSIDÉRANT que cette demande consiste à rendre conforme le bâtiment qui a été reconstruit suite à un incendie survenue depuis plus de 20 ans.

CONSIDÉRANT que cette demande s'applique sur le lot 26A3 et 26 A-4-1 situé au 8 Gosford Sud.

CONSIDÉRANT que la marge de recul avant est de 7.25 ne pouvant respecter la norme de 22.86 mètres. La marge de recul arrière est de 7.76m comparativement à celle de 15m tel que mentionné au règlement.

Sur proposition de Pierre Boisvert, appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que la demande de dérogation mineure de M. Sylvain Roy tel qu'il nous a été recommandé par le C.C.U. est acceptée par le conseil municipal.

2011-11-189

28- Dérogation mineure Bertrand Roy

CONSIDÉRANT que le rapport du comité consultatif d'urbanisme C.C.U ne recommande pas la demande de M. Bertrand Roy.

CONSIDÉRANT que les raisons mentionnés par le C.C.U sont les suivantes; Les marges de recul sur la largeur de chaque terrain présentée en bordure de la route est considéré comme étant majeure elle représente environ la moitié de la largeur permise.

Sur proposition de Christine Marchand, appuyé par Michel Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que les membres du Conseil municipal, refuse la demande de M. Bertrand Roy pour les mêmes motifs mentionnés par le C.C.U

29- Lettre SADC lock-out

Pour information

2011-11-190

30- Lettre du Ministère de la famille dossier subvention MADA

La lettre reçue du ministre de la famille a pour but d'informer que nous avons la possibilité de présenter une autre demande de subvention pour décembre 2011.

CONSIDÉRANT que cette lettre fait mention qu'un projet peut être présenté pour décembre 2011.

CONSIDÉRANT que les personnes nommées et responsable de la famille sont Madame Christine Marchand, responsable et Madame Gabrielle Carisse substitut.

CONSIDÉRANT que les personnes mandatées présenteront un nouveau projet de demande de subvention au MADA aux membres du conseil municipal lors de la séance de décembre.

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Gabrielle Carisse et résolu à l'unanimité des conseillers.

Que le conseil municipal autorise les personnes concernées par le comité famille à préparer un projet pour la subvention du MADA. Le projet sera déposé à la prochaine séance du conseil.

31- Correspondance

1. Certificat d'analyse officiel eau usée effluent
2. Certificat d'analyse officiel eau potable
3. SAE Formation en traitement des eaux usées par étang d'oxydation

4. MRC Projet de règlement numéro 200 ayant trait à la zone inondable de la rivière Bulstrode
- 5 MRC Règlement 280 affectation agricole les lots 758-P et 759-P du rang 11 du cadastre du Canton de Bulstrode de la Municipalité de Saint- Valère
- 6 Sogestel, offre les mêmes vitesses Internet qu'aux autres clients
- 7 Lettre Yvon Vallières subvention reçu d'action bénévole
- 8 Adhésion à tourisme Centre-du-Québec
- 9 Lettre de Réal Tremblay

2011-11-191

32 Comptes du mois

| | | |
|------|---|-----------|
| 3411 | SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES | 23.92 \$ |
| 3412 | PIERRE L RAMSAY, SEMAINE DU 10 OCTOBRE | 446.92 \$ |
| 3413 | SONIA LEMAY, SEMAINE DU 26 SEPTEMBRE ET DU 3 OCTOBRE | 325.57 \$ |
| 3414 | THÉRÈSE LEMAY, SEMAINE DU 10 OCTOBRE | 471.77 \$ |
| 3415 | PIERRE L RAMSAY, SEMAINE DU 17 OCTOBRE | 446.92 \$ |
| 3416 | PIERRE L. RAMSAY, 3 VOYAGES À VICTORIAVILLE | 120.00 \$ |
| 3417 | THÉRÈSE LEMAY, SEMAINE DU 17 OCTOBRE | 471.77 \$ |
| 3418 | FONDATION DU CANCER, DÉCÈS DE MME CARIGNAN | 50.00 \$ |
| 3419 | FONDATION L'HÔPITAL DIEU ARTHABASKA, DÉCÈS MME DANIELLE CARIGNAN | 50.00 \$ |
| 3420 | THÉRÈSE LEMAY, PRÉPARATION DES DOCUMENTS POUR LE VOTE PAR LA POSTE DU RÉFÉRENDUM | 352.00 \$ |
| 3421 | POSTE CANADA, ACHAT TIMBRES POUR RÉFÉRENDUM | 201.65 \$ |
| 3422 | PIERRE L RAMSAY, SEMAINE DU 24 OCTOBRE C.R.S.B.P INSCRIPTION 4 PERSONNES JOURNÉE D'AUTOMNE | 446.92 \$ |
| 3423 | D'AUTOMNE | 100.00 \$ |
| 3424 | THERESE LEMAY, LISTE RÉFÉRENDAIRE | 340.00 \$ |
| 3425 | ANNULÉ | |
| 3426 | GILLES FONTAINE, TRAVAUX AQUEDUC | 385.98 \$ |
| 3427 | GILLES FONTAINE, DÉPLACEMENT | 38.00 \$ |
| 3428 | ÉPICERIE DU COIN, CULTUREL = 372.65\$ ACHAT POUR LA SALLE MUNICIPALE = 26.41\$ | 399.06 \$ |
| 3429 | PIERRE L RAMSAY, SEMAINE DU 31 OCTOBRE | 446.92 \$ |
| 3430 | THERESE LEMAY, SEMAINES DU 31 OCT | 471.77 \$ |
| 3431 | JOSÉPHINE MACKAY, ATELIER DE YOGA | 90.00 \$ |
| 3432 | TROUPE QUAPLA, JOURNÉE CULTUREL | 400.00 \$ |
| 3433 | BRIGITTE CHARPENTIER, SEMAINE DU 10 OCTOBRE | 167.19 \$ |
| 3434 | BRIGITTE CHARPENTIER, SEMAINE DU 17 OCTOBRE | 167.19 \$ |
| 3435 | BRIGITTE CHARPENTIER, SEMAINE DU 24 OCTOBRE | 167.19 \$ |
| 3437 | SONIA LEMAY, FINALISER LE CONCOURS DE PHOTOS COMPTAGE DES VOTES ET FIN SEMAINE DE LA CULTURE TRANSMETTE LES INFORMATIONS À BRIGITTE | 325.57 \$ |
| 3438 | PIERRE L RAMSAY, SEMAINE DU 6 NOVEMBR4E | 446.92 \$ |
| 3439 | THERESE LEMAY, SEMAINES DU 6 NOVEMBRE | 471.77 \$ |
| 3440 | BRIGITTE CHARPENTIER, SEMAINE DU 31 OCTOBRE | 167.19 \$ |
| 3441 | ANDRÉ HENRI, MOIS D'OCTOBRE | 646.96 \$ |
| 3442 | MICHEL PRINCE, MOIS D'OCTOBRE | 298.86 \$ |
| 3443 | CHRISTINE MARCHAND, MOIS D'OCTOBRE | 298.86 \$ |
| 3444 | GABRIELLE CARISSE, MOIS D'OCTOBRE | 298.86 \$ |
| 3445 | SERGE BRETON, MOIS D'OCTOBRE | 298.86 \$ |

| | | |
|------|--|--------------|
| 3446 | MICHEL DUMONT, MOIS D'OCTOBRE | 473.52 \$ |
| 3447 | PIERRE BOISVERT, MOIS D'OCTOBRE | 298.86 \$ |
| 3448 | REVISION DE LA LISTE DU RÉFÉRENDUM | 165.00 \$ |
| 3449 | GILLES FONTAINE TRAVAUX DE VOIRIE | 340.59 \$ |
| 3450 | SONIA LEMAY, PRÉPARATION ET ENVOIE DOCUMENTS | 325.57 \$ |
| 3451 | EXCAVATION JACQUES LARRIVÉE, TEMPS CAMION | 1 301.30 \$ |
| 3452 | MRC, QUÔTE PART SDDA 2011 | 7 847.00 \$ |
| 3453 | F.Q.M ENVOIE DE COURRIER | 29.06 \$ |
| 3454 | RÉGIE DES HAMEAUX, CUEILLETTE DU COMPOST SEPT, OCT | 1 375.00 \$ |
| 3455 | RÉGIE DES HAMEAUX, CUEILLETTE DES ORDURES | 2 352.25 \$ |
| 3456 | MÉGA BURO, CONTRAT SERVICE PHOTOCOPIEUR | 374.50 \$ |
| 3457 | VILLE DE VICTORIAVILLER APPROVISIONNEMENT EN EAU | 84.00 \$ |
| 3458 | GESTERRA, REDEVANCE À L'ENFOUISSEMENT | 1 496.82 \$ |
| 3459 | HYDRO QUÉBEC, LUMIÈRES DE RUES | 208.89 \$ |
| 3460 | CALCLO ACHAT DU CALCIUM D'ÉTÉ | 14 817.66 \$ |
| 3461 | EXCAVATION MARQUIS TARDIF, AQUEDUC | 3 994.49 \$ |
| 3462 | 9201-2111 QUÉBEC INC, TRANSPORT RECHARGEMENT | 1 299.89 \$ |
| 3463 | EXCAVATION MARQUIS TARDIF, RECHARGEMENT | 1 295.90 \$ |
| 3464 | SOGETEL, TÉLÉPHONE | 269.13 \$ |
| 3465 | VILLE DE DISRAELI, QUÔTE PART | 2 097.18 \$ |
| 3466 | DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE | 609.52 \$ |
| 3467 | CAROLINE PELCHAT, DOSSIER RÈGLEMENT D'URBANISME | 1 625.87 \$ |
| 3468 | LOCATION D'OUTILS VICTO | 308.82 \$ |
| 3469 | ENTREPRISE HAM SUD NIVELLEMENT POUR RECHARGEMENT | 2 002.24 \$ |
| 3470 | CHANTAL VERVILLE, DÉPLACEMENT FORMATION ET REPAS | 286.98 \$ |
| 3471 | NOELLA SÉVIGNY, FORMATION BIBLIOTHÈQUE DÉPLACEMENT | 36.80 \$ |
| 3472 | COOP HAM-NORD, ACHAT POUR AQUEDUC ET VOIRIE | 3 706.97 \$ |
| 3473 | JULES LEHOUX, ACHAT GRAVIER | 273.42 \$ |
| 3474 | ENT HAM-SUD, NIVELLEMENT DES CHEMINS | 3 030.41 \$ |
| 3475 | CARRIÈRE ST-MARTYRS, ACHAT DE 0 3/4 | 19 174.14 \$ |

GRAND TOTAL 81 336.37 \$

Il est proposé par : Michel Prince

Appuyé par : Serge Breton

Il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que les comptes présentés soient acceptés et que les paiements soient autorisés

2011-11-192

33- Varia

A) Résolution demande de subvention pacte rural général de 672.25\$

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal avait accepté la pose du Wi-Fi à la salle municipale afin de répondre aux besoins de certaines personnes qui ne peuvent avoir internet haute vitesse à leur résidence.

CONSIDÉRANT que des fonds au pacte rural général sont disponibles pour l'installation de ce système.

En conséquence il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers.

De présenter la demande de remboursement au pacte rural général au montant de 672.25\$ concernant la pose du Wi-Fi à la salle municipale.

Et que Mme Thérèse Lemay d.g et Sec-Très est la personne nommée pour signer les documents au nom de la municipalité.

B) Remplacement des drapeaux

2011-11-193

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que le conseil municipal autorise le remplacement des drapeaux face à la salle municipale. Cette résolution autorise l'achat et le paiement.

2011-11-194

C) Entente avec Pavage Veilleux

CONSIDÉRANT que Pavage Veilleux se sont rendus voir les travaux d'asphalte exécuté l'été dernier sur le rang de la Montagne

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a fait connaître à la compagnie Pavage Veilleux que nous ne sommes pas satisfait des travaux exécutés sur une partie des réparations.

CONSIDÉRANT que Pavage Veilleux nous confirme par écrit qu'il apportera les corrections nécessaires au plus tard le 31 juillet 2012.

En conséquence il est proposé par Serge Breton, appuyée par Michel Prince il est résolu à l'unanimité des conseillers.

Que le Conseil municipal accepte la lettre de Pavage Veilleux faisant mention que les travaux de corrections seront exécutés avant le 31 juillet 2012 sur le chemin de la Montagne.

2011-11-195

D) Formation pour l'agente culturelle

CONSIDÉRANT que M. Michel Dumont présente la demande de l'agente culturelle Mme Brigitte Charpentier, d'assister à deux formations, la première formation est sur l'art de présenter un projet culturel comme projet d'affaire, et la deuxième formation est les bénévoles un actif à mobiliser.

CONSIDÉRANT que les frais de déplacement et d'inscription sont à la charge de la municipalité pour un total de 296.00\$.

En conséquence il est proposé par Michel Dumont, appuyée par Christine Marchand il est résolu majoritairement des conseillers.

D'autoriser la demande présentée par l'agente culturelle Mme Brigitte Charpentier, d'assister aux deux formations telles que demandé.

M. Michel Prince fait mention qu'il est contre cette proposition.

Pour les raisons suivantes; Nous avons des employés qui ont plus de 10 de services et c'est un débat presque à chaque fois pour accepter des formations. La demande qui nous est présentée

aujourd'hui provient d'une personne qui fait à peine un mois qu'elle est embauchée et sans savoir si au budget l'embauche sera prolongé pour une autre année.

2011-11-196

D²) Acceptation des activités

Monsieur Michel Dumont fait mention de l'activité prévue :

Brunch de Noël qui aura lieu le 18 décembre au Camp Beauséjour le tarif est de 5.00\$ payé par chaque personne et le montant payé par la municipalité est de 4.00\$

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Gabrielle Carisse il est résolu à l'unanimité des conseillers.

D'accepter de payer le coût de 4.00\$ par personne alloué pour le brunch de Noël pour les payeurs de taxes de Saints- Martyrs- Canadiens.

34- Période de questions

35- Levée de l'assemblée

Proposé par Michel Dumont à 20h 33

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée, Thérèse Nolet Lemay, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour toutes les résolutions autorisant des dépenses acceptées lors de cette session, à l'exception des subventions.

Je, André Henri, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Signature _____ Maire

Signature _____ D.g & Secrétaire-trésorière